

DEMAIN, FONCTION PUBLIQUE PRIVÉE (DE TOUT) ?



Fonction Publique
solidaires.org
contactfp@solidaires.org

Le gouvernement frappe vite et fort !



Le projet de loi de transformation de la Fonction publique avec la suppression de nos droits et garanties, examiné en conseil des ministres le 27 mars, sera présenté au parlement avant l'été.

SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE DONNE L'ALERTE.

C'est une attaque sans précédent contre les agent-e-s, la Fonction publique et donc contre le service public républicain !!

Il supprime des compétences des CAP

(Commissions administratives paritaires) en matière de mutations, avancements et promotions.

C'est l'abandon des règles existantes avec une déréglementation totale de la gestion des personnels. C'est le règne de l'opacité, du clientélisme et du favoritisme.

De plus votre chef pourra **vous exclure**, pour une durée de un à trois jours, sans passage en CAP, donc sans défense possible. C'est tout simplement inacceptable. Fini les recours en CAP pour mobilité, avancement... ils seront remplacés par un recours administratif obligatoire avant une éventuelle saisine du Tribunal Administratif.

En cas de suppression de poste, les fonctionnaires finiront partout et nulle part, dans le privé, au chômage... Plans de départ volontaire, obligation de suivre un poste externalisé sur un contrat de droit privé...

*Agir pour nous,
pour nos droits,
c'est défendre
un service public
neutre,
indépendant et
de qualité*

Les recrutements par concours ont du plomb dans l'aile,

le recrutement se fera majoritairement par contrat avec la création d'un contrat de mission d'au maximum 6 ans, de manière à éviter titularisation et CDI-sation, tous précaires !!!

Nous serons donc tous inféodés au seul bon vouloir du directeur local. La flexibilité et l'arbitraire seront rois.

La rémunération « au mérite », c'est la mise en concurrence des agents (titulaires aussi bien que contractuels) entre eux et les inégalités de traitement. L'objectif : une gestion individualisée avec un nivellement des salaires par le bas, des primes et avancements pour quelques uns et des bas salaires pour tous les autres.

Et en plus, dans ce contexte, **les CHSCT sont supprimés** et remplacés par un ersatz appelé Formation Spécialisée (au dessus de 300 agents), qui ne traitera plus des réorganisations ! Donc aucun moyen de défendre la santé et la sécurité des agents.

Aujourd'hui, organisons le combat contre ces perspectives néfastes.

neutralité
égalité
statut
impartialité

TOUTES ET TOUS
EN GRÈVE
LE 9 MAI

forcée
déconstruction
mobilité
contractualisation